



« Je sens que cette loi, va faire un carton, ou une toile de tente ! »

## LOI ELAN, LA FIN PROGRAMMÉE DU LOGEMENT SOCIAL !

Le gouvernement a décidé de baisser l'APL et, par compensation, d'imposer aux bailleurs sociaux de baisser les loyers. **C'est une manière de baisser de plus d'1,5 milliards d'euros le budget accordé au logement social.** Des constructions de logements sociaux neufs en moins et des rénovations en moins.

Avec la loi ELAN, sous prétexte de favoriser l'accès à la propriété, le gouvernement veut mettre en vente une partie du parc de logements sociaux : de 7000/an actuellement à 40 000 par an ! Directement ou pas (des ménages dépassés par le niveau des charges) des sociétés pourront acquérir de nombreux logements, les louer ou les revendre à prix libre. Et les logements vendus resteront pendant 10 ans dans le quota de logements sociaux (qui doit atteindre 25%).

Une commune pourra atteindre le quota même si tous ces logements sociaux sont devenus privés ?!?... Cherchez l'erreur !

C'est encore la logique des marchés et celle des gouvernants à leurs bottes qui permet à la loi d'exprimer l'absurdité !

Les logements potentiellement les plus rentables seront vendus aux promoteurs et aux banques, les autres seront un peu plus délaissés.

À cela vient s'ajouter la réduction drastique de l'offre de logements accessibles aux handicapé-es dans le neuf, qui passe désormais de l'obligation de 100 % à 10 %. Que les 90 % restants deviendront « évolutifs » ?!? Langue de bois quand tu nous tiens !

« Quand il s'agit de revenir sur un acquis social juste et efficace, l'imagination de certains semble fertile » dénonce la fondation Abbé-Pierre.

## Quand tout sera privé, on sera privé de tout...

Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens - Bourse du Travail Tel : 01 44 52 77 05 Mail : [cgt@us-cgt-spp.org](mailto:cgt@us-cgt-spp.org) Site : <http://us-cgt-spp.org/>